

RCS : POINTE A PITRE

Code greffe : 9712

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POINTE A PITRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01079

Numéro SIREN : 391 627 445

Nom ou dénomination : 2 AMAC

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002613

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

SAS 2 AMAC

Comptes annuels



M. Guaran



Rapport de présentation des comptes annuels

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 2 AMAC relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	407 539
Chiffre d'affaires	26 786
Résultat net comptable (Perte)	-18 397

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à BAIE MAHAULT
Le 29/03/2019


 Florence ASSIER de POMPIGNAN
 EXPERT-COMPTABLE



Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	369 929	196 062	173 867	188 664
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	13 445	13 445		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	153 632		153 632	153 632
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	537 006	209 507	327 499	342 296
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	73 946	66 449	7 497	7 682
Autres créances	4 071	3 527	544	544
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	54		54	54
Disponibilités	71 945		71 945	74 032
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	150 015	69 976	80 039	82 312
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	687 022	279 483	407 539	424 609
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			72 597	



Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 960	50 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	336 530	336 530
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 096	5 096
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	15 931	27 634
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-18 397	-11 703
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	390 120	408 517
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 600	3 600
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 944	6 944
Dettes fiscales et sociales	6 875	5 548
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	17 419	16 092
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	407 539	424 609
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	17 419	16 092
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	26 786		26 786	23 620
Chiffre d'affaires net	26 786		26 786	23 620
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				2 346
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			26 786	25 987
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			15 901	19 734
Impôts, taxes et versements assimilés			3 646	3 137
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 797	14 797
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 836	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2	1
Total charges d'exploitation (II)			45 183	37 669
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-18 397	-11 703
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-18 397	-11 703



Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	26 786	25 967
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	45 183	37 669
BENEFICE OU PERTE	-18 397	-11 703
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

SAS 2 AMAC

Annexe

Al



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2 AMAC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 407 539 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 18 397 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,*
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 25 ans*
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans*
- * Matériel Informatique : 3 ans*
- * Mobilier : 3 à 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	369 929			369 929
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 445			13 445
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	383 374			383 374
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	153 632			153 632
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	153 632			153 632
ACTIF IMMOBILISE	537 006			537 006



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI FREBAULT JARRY 97139 LES ABYMES	203 590	-115 118	74,98	-62 166
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	788	788			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises	788	788			
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	181 265	14 797		196 062
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 445			13 445
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	194 710	14 797		209 507
ACTIF IMMOBILISE	194 710	14 797		209 507

Actif circulant



Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 78 017 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	73 946	1 348	72 597
Autres	4 071	4 071	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	78 017	5 419	72 597
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 960,00 euros décomposé en 1 960 titres d'une valeur nominale de 26,00 euros.

Dettes



Notes sur le bilan

Etat des dettes

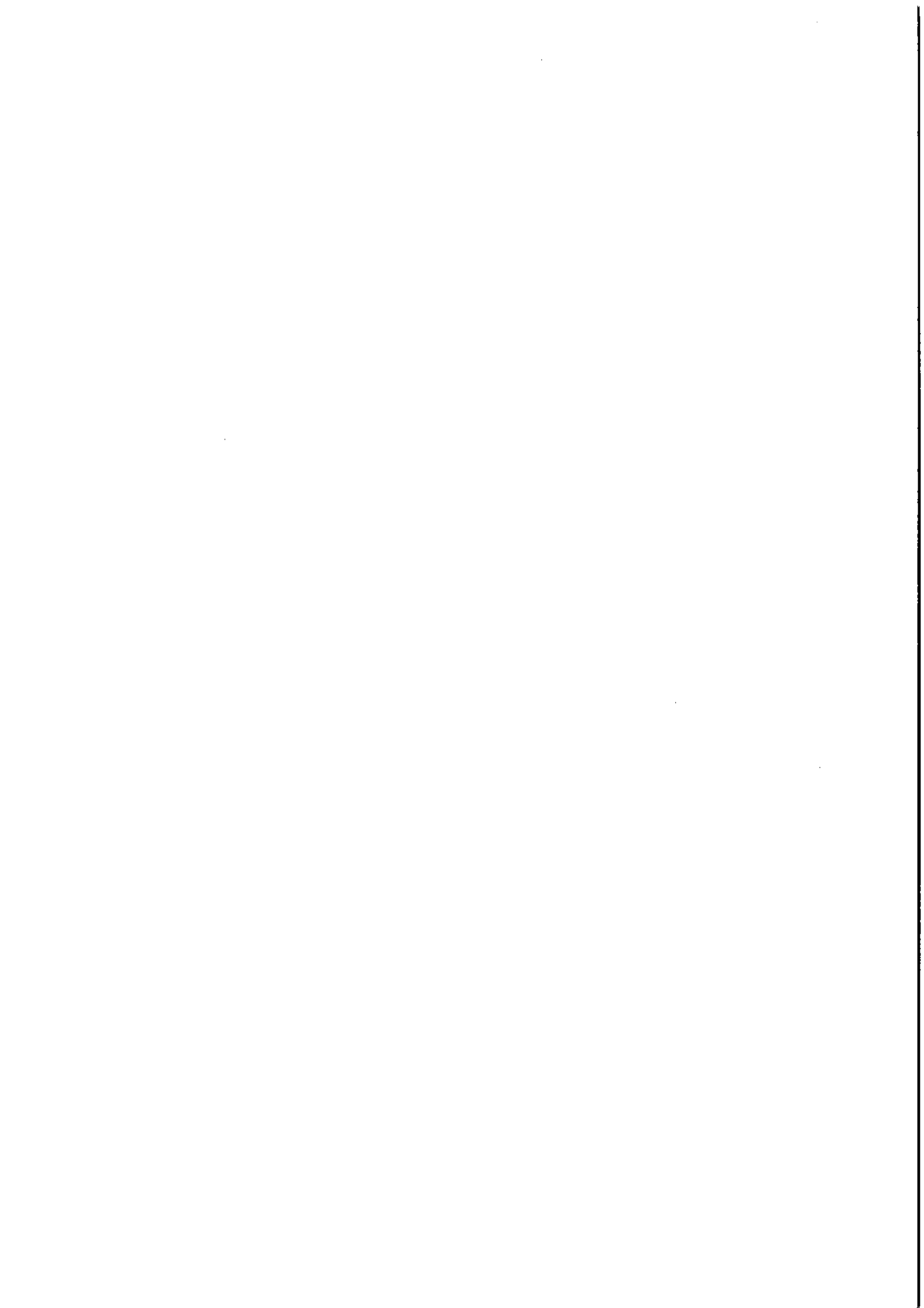
Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 17 419 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 600	3 600		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 944	6 944		
Dettes fiscales et sociales	6 875	6 875		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	17 419	17 419		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	6 944
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	325
Total	7 269

**Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes***Commissaire aux comptes Titulaire**Honoraire de certification des comptes : 3 000 euros**Honoraire des autres services : 0 euros*



2 AMAC SAS
S.A.S. au capital de 50 960,00 Euros
C/0 Madame LORET, BESSON,
97139 LES ABYMES
R.C.S : Pointe-à-Pitre 391 627 445

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

Le 28 juin 2019,
À 11h30,

Les associés de la société **SAS 2 AMAC**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire chez Mme Loret, Cours Cherrilisse, Besson - 97139 LES ABYMES, sur convocation de la présidence.

Chaque associé a été convoqué.

Sont présents et représentés :

- L'indivision successorale Marie Andrée AUBERY, détenant 880 actions,
- Madame Nicole LEBLANC MORINIERE, détenant 540 actions,
- Madame Christiane LORET, détenant 540 actions.

Le Commissaire aux comptes a été régulièrement convoqué et est absent.

Total des parts présentes ou représentées : 1960 actions, sur les 1960 actions émises par la société.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée générale peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Madame KERGARAVAT Valérie, préside la séance en qualité de Présidente.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la copie des lettres de convocation des associés et les récépissés postaux,
- le texte des résolutions proposées,
- le rapport d'activité du Président,
- les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe.

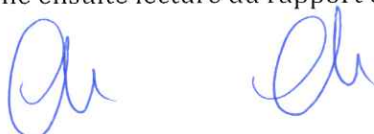
Il précise que tous les documents prescrits par l'article 41 du décret du 3 juillet 1978 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée générale sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L-227-10 du code de commerce et approbation des conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018, et affectation des résultats,
- Pouvoir pour les formalités.

Le président donne ensuite lecture du rapport de gestion et ouvre la discussion.



Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution N°1

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2018, et du rapport général du commissaire aux comptes approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, les dits comptes se soldant par une perte de 18 397 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution N°2

L'assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 faisant ressortir une perte de 18 396,56 € et décide de l'affectation suivante :

Résultat à affecter

Report à nouveau	15 930,87
Résultat exercice	- 18 396,56
Total à affecter	- 2 465,69

Affectation projetée

Report à nouveau	- 2 465,69
------------------	------------

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 3

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de commerce, approuve ledit rapport.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 4

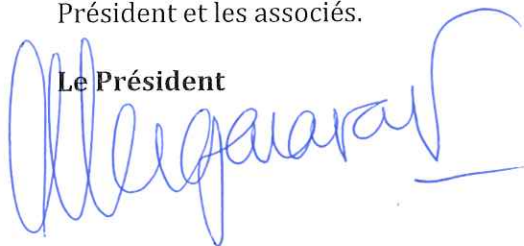
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original du procès verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés.

Le Président



Les associés

